

Banque Nationale de Données

Rapport statistique – Fonction publique territoriale

2016



CNRACL

La retraite des fonctionnaires
territoriaux et hospitaliers

PRÉVENTION



LES CHIFFRES CLES 2016 de la fonction publique territoriale

**46,0 % des actifs territoriaux
affiliés à la CNRACL**

Périmètre BND 2016

47 565 évènements

Sur l'année 2016

dont

38 898 accidents de **service**
5 624 accidents de **trajet**
3 043 maladies professionnelles

65,3% % d'évènements avec arrêt

dont

65,1% pour accidents de **service**
68,8 % pour accidents de **trajet**
61,6 % pour **maladies** professionnelles

7,1 % taux de sinistralité global aux
risques professionnels

dont

5,8% pour accidents de **service**
0,8 % pour accidents de **trajet**
0,4 % pour **maladies** professionnelles

51 jours de moyenne de jours d'arrêt

dont

43,2 jours pour accidents de **service**
47,3 jours pour accidents de **trajet**
163,8 jours pour **maladies** professionnelles

SOMMAIRE

1	L'ÉCHANTILLON 2016 REPRÉSENTE 45,2 % DE LA POPULATION ACTIVE TERRITORIALE DE LA CNRACL	8
2	UNE SINISTRALITÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE 2016 DE 7,8 %.....	9
2.1	QUELQUES CHIFFRES	9
2.2	LES ACCIDENTS DE SERVICE LES PLUS NOMBREUX.....	9
2.3	EVOLUTION DES EVENEMENTS : DEPUIS 2007, LES ACCIDENTS DE SERVICE SONT PREDOMINANTS	10
2.4	EVOLUTION DES INDICATEURS	10
2.5	REPARTITION DES EVENEMENTS SELON LE TYPE DE COLLECTIVITE	11
2.6	REPARTITION SELON LA TAILLE DES COLLECTIVITES	11
3	LES ACCIDENTS DE SERVICE DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE EN 2016	13
3.1	QUELQUES CHIFFRES SUR LES ACCIDENTS DE SERVICE	13
3.2	EVOLUTION DU TAUX DE SINISTRALITE DES ACCIDENTS DE SERVICE	13
3.3	REPARTITION PAR SEXE	13
3.4	REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE AU MOMENT DE L'ACCIDENT	14
3.5	REPARTITION PAR TRANCHE DUREE D'ARRET	14
3.6	REPARTITION PAR FILIERE	15
3.7	REPARTITION PAR TRANCHE HORAIRE	15
3.8	REPARTITION PAR MOIS ET JOUR.....	16
3.9	REPARTITION PAR ANCIENNETE.....	17
3.10	REPARTITION PAR NATURE DES LESIONS	17
3.11	REPARTITION PAR SIEGE DES LESIONS ET PARTIES DU CORPS LES PLUS IMPACTEES.....	18
3.12	REPARTITION PAR ELEMENT MATERIEL	19
3.13	REPARTITION PAR TACHE EXERCEE.....	21
3.14	REPARTITION PAR FACTEUR POTENTIEL	21
4	LES ACCIDENTS DE TRAJET DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE EN 2016.....	22
4.1	QUELQUES CHIFFRES SUR LES ACCIDENTS DE TRAJET.....	22
4.2	EVOLUTION DU TAUX DE SINISTRALITE DES ACCIDENTS DE TRAJET	22
4.3	REPARTITION PAR SEXE	22
4.4	REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE AU MOMENT DE L'ACCIDENT	23
4.5	REPARTITION PAR TRANCHE DUREE D'ARRET	23
4.6	REPARTITION PAR FILIERE	23
4.7	REPARTITION PAR TRANCHE HORAIRE	24
4.8	REPARTITION PAR MOIS ET JOUR.....	24
4.9	REPARTITION PAR ANCIENNETE.....	25
4.10	REPARTITION PAR NATURE DES LESIONS	25
4.11	REPARTITION PAR SIEGE DES LESIONS ET PARTIES DU CORPS LE PLUS IMPACTEES	26
4.12	REPARTITION PAR MOYEN DE LOCOMOTION.....	27
4.13	REPARTITION SELON LE PARCOURS	27
4.14	REPARTITION SELON LA CAUSE	27
5	LES MALADIES PROFESSIONNELLES DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE EN 2016	28
5.1	QUELQUES CHIFFRES SUR LES MALADIES PROFESSIONNELLES	28
5.2	EVOLUTION DU TAUX DE SINISTRALITE DES MALADIES PROFESSIONNELLES	28
5.3	REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE A LA DATE DU CERTIFICAT OU DU 1 ^{ER} DIAGNOSTIC DE LA MALADIE	29

5.4	REPARTITION PAR TRANCHE DUREE D'ARRET	29
5.5	REPARTITION PAR N° DE TABLEAU DES MALADIES PROFESSIONNELLES.....	30
6	ZOOM.....	32
6.1	LES ACCIDENTS ROUTIERS	32
6.2	LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)	33
	GLOSSAIRE.....	34

INTRODUCTION

La collecte de données statistiques concernant les risques professionnels dans les fonctions publiques territoriale et hospitalière apparaît aujourd'hui comme une nécessité, tant sur le plan national qu'au niveau européen.

La commission des communautés européennes et son organisme statistique Eurostat souhaitent parvenir à une harmonisation du recueil statistique des maladies professionnelles et des accidents du travail pour mesurer l'impact des directives qui ont été adoptées en matière d'hygiène et de sécurité.

Le ministère des affaires sociales a demandé au Fonds National de Prévention (FNP) de la CNRACL de prêter son concours à l'opération de recueil de données

L'envoi, des données 2014 a été réalisé au cours de l'année 2016.

La Dares ('direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques' au ministère du travail et de l'emploi) est le coordonnateur pour la France.

La loi du 17 juillet 2001 a par ailleurs créé un Fonds national de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles et en confie la gestion à la Direction des Retraites de la Caisse des Dépôts.

Le décret d'application en date du 24 septembre 2003 en consacre la création officielle.

Ce fonds est investi de trois missions essentielles :

- participer au financement d'action de prévention, sous forme d'avances ou de subventions ;
- élaborer des recommandations d'action en matière de prévention ;
- établir, au plan national, des statistiques dans le domaine des accidents de travail et des maladies professionnelles.

C'est pour répondre à cette dernière que la CNRACL s'attache à recueillir les informations nécessaires sur les accidents de service et les maladies professionnelles.

Ce rapport comporte des données recueillies auprès d'un échantillon représentatif de collectivités territoriales (hors Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS)).

CONTENU DE LA BND

Les résultats de la BND sont présentés dans quatre rapports pour une meilleure lisibilité :

- ☞ un rapport comportant les données générales
- ☞ un rapport concernant la population hospitalière
- ☞ un rapport concernant la population territoriale
- ☞ un rapport concernant la population des Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS)

Chaque rapport comporte les données issues d'un échantillon représentatif de collectivités.

Celles-ci ont été choisies en fonction du contexte (Territorial, Hospitalier et SDIS), de leur type et de leur taille.

Le service statistique utilise deux notions pour élaborer le présent document à partir de deux bases informatiques de gestion :

- Les déclarations individuelles des cotisations (DI) transmises par les employeurs permettent de connaître le nombre de cotisants, ce qui constitue la mesure la plus proche de la réalité financière du régime.
- Le système informatique d'affiliation des agents, qui permet de connaître le nombre d'actifs, à partir de la saisie de la déclaration individuelle d'affiliation.

Remarque concernant les données externes

L'apport des données externes (assureur) constitue la seconde source d'alimentation de la BND. Le niveau de détail des données est plus limité que dans Prorisq. Il permet d'alimenter les tableaux généraux.

Certains tableaux ne sont renseignés qu'au premier niveau (le niveau 2 étant le niveau le plus fin).

Les données ne comportent pas d'indications pour les accidents de trajet ni pour les maladies professionnelles.

Globalement les données pour les maladies professionnelles étant peu nombreuses, seuls les tableaux généraux sont présentés.

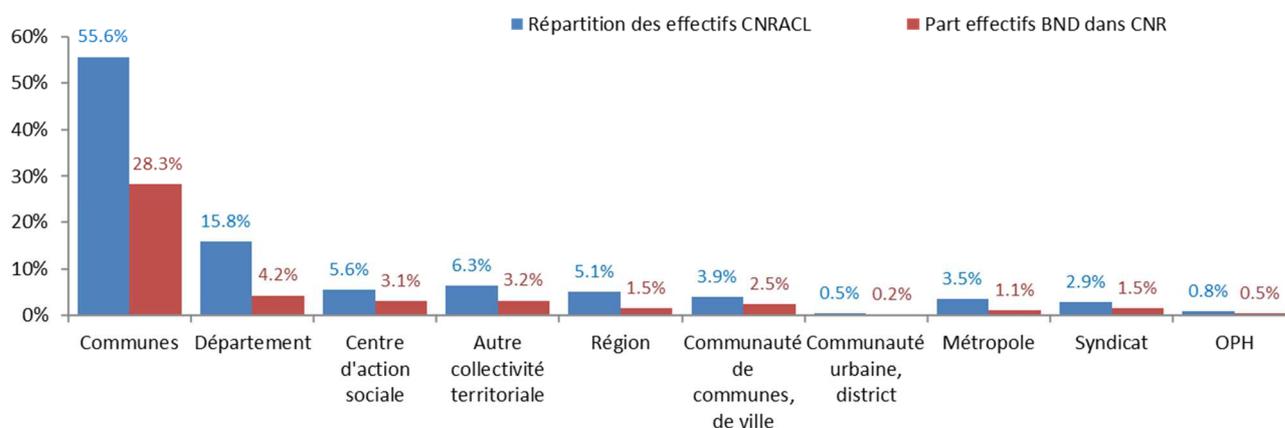
1 L'ÉCHANTILLON 2016 REPRÉSENTE 45,2 % DE LA POPULATION ACTIVE TERRITORIALE DE LA CNRACL

Qui **sont-ils** ?

Depuis plusieurs années, la Caisse des dépôts collecte des informations concernant les accidents et maladies professionnelles sur un périmètre de collectivités utilisatrices de l'outil PRORISQ ou alimentant la BND. Pour l'année 2016, ce périmètre représente 46 % de la population active territoriale de la CNRACL (hors SDIS).

Type de collectivités	EFFECTIFS CNRACL			PERIMETRE BND			% de couverture
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Communes 1 à 50 agents	69 826	93 719	163 545	36 624	47 944	84 568	51.7%
Communes 51 à 250 agents	80 342	105 088	185 431	49 569	64 696	114 265	61.6%
Communes 251 à 500 agents	45 233	62 725	107 958	21 518	29 877	51 395	47.6%
Communes 501 agents et plus	149 235	204 131	353 366	69 941	91 649	161 591	45.7%
Département	80 687	149 837	230 524	20 710	41 184	61 894	26.8%
Centre d'action sociale	9 899	71 001	80 899	5 640	39 239	44 879	55.5%
Autre collectivité territoriale	43 085	48 500	91 585	21 472	24 579	46 051	50.3%
Région	30 531	43 939	74 470	8 366	12 911	21 276	28.6%
Communauté de communes, de ville	23 057	34 311	57 368	14 510	21 190	35 699	62.2%
Communauté urbaine, district	4 100	2 642	6 742	1 727	1 227	2 954	43.8%
Métropoles	31 103	20 217	51 319	10 806	5 544	16 349	31.9%
Syndicat	21 740	19 849	41 589	12 550	9 455	22 005	52.9%
OPH	5 999	5 555	11 554	3 752	3 565	7 317	63.3%
TOTAL	594 836	861 513	1 456 350	277 185	393 057	670 243	46.0%

Dans la BND les communes représentent 61,4 % des actifs de BND.



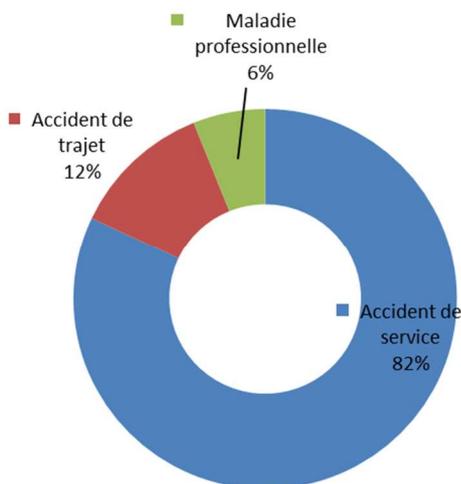
2 UNE SINISTRALITÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE 2016 DE 7,1 %

2.1 Quelques chiffres

Nombre d'agents	670 243	Périmètre couvert BND	46.0%
Nombre d'événements	47 565	Taux de sinistralité	7.1%
<i>Part avec arrêt</i>	<i>65.3%</i>	Indice de fréquence	46.4
Nombre de jours d'arrêt	1 585 393	Taux de fréquence	28.9
Moyenne de jours d'arrêt	51.0	Taux de gravité	1.5

2.2 Les accidents de service les plus nombreux

Type événement	EVENEMENTS			Jours d'arrêt		Taux de sinistralité
	Total	avec arrêt	en %	Jours	Moy.	
Accident de service	38 898	25 336	65.1%	1 095 274	43.2	5.8%
Accident de trajet	5 624	3 868	68.8%	182 780	47.3	0.8%
Maladie professionnelle	3 004	1 858	61.9%	305 127	164.2	0.4%
Autres maladies	39	18	46.2%	2 212	122.9	0.0%
Total général	47 565	31 080	65.3%	1 585 393	51.0	7.1%



Les accidents de service sont les plus nombreux et représentent 82 % des événements.

Hormis les maladies professionnelles qui entraînent une moyenne de jours d'arrêt importante les accidents de trajet entraînent 47,3 jours en moyenne d'arrêt avec plus de 182 000 journées perdues.

2.3 Evolution des événements : Depuis 2007, les accidents de service sont prédominants



2.4 Evolution des indicateurs

TAUX DE SINISTRALITE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Accident de service	6.1%	7.2%	6.7%	6.4%	6.9%	6.9%	5.8%
Accident de trajet	1.0%	1.0%	1.0%	1.0%	1.0%	0.9%	0.8%
Maladie professionnelle	0.3%	0.4%	0.4%	0.3%	0.4%	0.5%	0.4%
TAUX DE FREQUENCE							
Accident de service	24.9	29.9	28.0	26.5	28.3	27.7	23.5
Accident de trajet	4.3	4.3	4.2	4.5	4.2	4.0	3.6
Maladie professionnelle	1.3	1.9	1.5	1.4	1.7	1.9	1.7
INDICE DE FREQUENCE							
Accident de service	40.1	48.1	44.9	42.6	45.4	44.5	37.8
Accident de trajet	6.9	6.9	6.8	7.2	6.8	6.4	5.8
Maladie professionnelle	2.0	3.0	2.3	2.3	2.8	3.1	2.8
TAUX DE GRAVITE							
Accident de service	1.0	1.1	1.0	1.1	1.1	1.2	1.0
Accident de trajet	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
Maladie professionnelle	0.3	0.3	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3

Dans l'ensemble les indicateurs baissent.

2.5 Répartition des événements selon le type de collectivité

Type de collectivités	EFFECTIFS CNRACL	PERIMETRE BND	% de couverture	Nombre d'événements	Part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêt
Communes	810 300	411 819	50,8%	32001	65,9%	1069198	50,7
Département	230 524	61 894	26,8%	3094	61,8%	98122	51,3
Centre d'action sociale	80 899	44 879	55,5%	3302	63,7%	111665	53,1
Autre collectivité territoriale	91 585	46 051	50,3%	2987	61,9%	87185	47,2
Region	74 470	21 276	28,6%	900	67,3%	41264	68,1
Communauté de communes, de ville	57 368	35 699	62,2%	1688	64,4%	51127	47,0
Communauté urbaine, district	6 742	2 954	43,8%	278	75,5%	6953	33,1
Métropole	51 319	16 349	31,9%	1139	70,1%	39700	49,7
Syndicat	41 589	22 005	52,9%	1727	66,3%	62395	54,5
OPH	11 554	7 317	63,3%	449	65,0%	17784	60,9
TOTAL	1 456 350	670 243	46,0%	47 565	65,3%	1 585 393	51,0

67 % des évènements ont lieu dans les communes alors qu'elles représentent 61% des effectifs.

Type de collectivités	Taux de sinistralité	Taux de fréquence	Indice de fréquence	Taux de gravité
Communes	7.8%	31.8	51.2	1.6
Départements	5.0%	19.2	30.9	1.0
Centres d'action sociale	7.4%	29.2	46.9	1.5
Autres collectivités territoriales	6.5%	25.0	40.1	1.2
Régions	4.2%	17.7	28.5	1.2
Communautés de communes, de ville	4.7%	18.9	30.4	0.9
Communautés urbaines, districts	9.4%	44.2	71.1	1.5
Métropoles	7.0%	30.4	48.8	1.5
Syndicat	7.8%	32.4	52.0	1.8
OPH	6.1%	24.8	39.9	1.5
TOTAL	7.1%	28.9	46.4	1.5

Les communautés urbaines et les syndicats ont les taux de sinistralité les plus élevés.

2.6 Répartition selon la taille des collectivités

EFFECTIFS CNRACL	PERIMETRE BND	% de couverture	Nombre d'événements	Part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêt
256 072	131 422	51,3%	8799	64,6%	296532	52,2
283 809	176 672	62,3%	12070	63,2%	394215	51,7
144 806	72 825	50,3%	5230	64,8%	180219	53,2
771 664	289 325	37,5%	21466	67,0%	714427	49,7
1 456 350	670 243	46,0%	47 565	65,3%	1 585 393	51,0

Type de collectivités	Taux de sinistralité	Taux de fréquence	Indice de fréquence	Taux de gravité
De 1 à 49 agents	6.7%	26.9	43.3	1.4
De 50 à 249 agents	6.8%	26.9	43.2	1.4
De 250 à 499 agents	7.2%	28.9	46.5	1.5
500 agents ou plus	7.4%	30.9	49.7	1.5
TOTAL	7.1%	28.9	46.4	1.5

Les collectivités les plus grandes, ayant plus de 500 agents ont le taux de sinistralité le plus élevé (7,4 %)

Type collectivité et Type événement		Nombre d'événements	Part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêt	Taux de sinistralité
Communes	Accident de service	26 344	65.4%	742 038	43.1	6.4%
	Accident de trajet	3 720	70.7%	127 013	48.3	0.9%
	Maladie professionnelle	1 929	62.8%	199 733		0.5%
	Autre maladie	8	62.5%	414	82.8	0.0%
	Total	32 001	65.9%	1 069 198	50.7	7.8%
Département	Accident de service	2 391	61.4%	58 169	39.6	3.9%
	Accident de trajet	508	60.4%	13 282	43.3	0.8%
	Maladie professionnelle	190	68.9%	25 480	194.5	0.3%
	Autre maladie	5	100.0%	1 191		0.0%
	Total	3 094	61.8%	98 122	51.3	5.0%
Centre d'action sociale	Accident de service	2 576	64.8%	75 249	45.1	5.7%
	Accident de trajet	380	67.1%	10 350	40.6	0.8%
	Maladie professionnelle	324	53.1%	25 579	148.7	0.7%
	Autre maladie	22	31.8%	487		0.0%
	Total	3 302	63.7%	111 665	53.1	7.4%
Autre collectivité territoriale	Accident de service	2 431	62.7%	66 780	43.8	5.3%
	Accident de trajet	402	59.0%	10 406	43.9	0.9%
	Maladie professionnelle	154	56.5%	9 999	114.9	0.3%
	Autre maladie	0		0		0.0%
	Total	2 987	61.9%	87 185	47.2	6.5%
Region	Accident de service	653	65.4%	17 601	41.2	3.1%
	Accident de trajet	110	83.6%	7 982	86.8	0.5%
	Maladie professionnelle	137	63.5%	15 681	180.2	0.6%
	Autre maladie	0		0		0.0%
	Total	900	67.3%	41 264	68.1	4.2%
Communauté de communes, de ville	Accident de service	1 457	63.3%	37 411	40.5	4.1%
	Accident de trajet	153	71.9%	3 714	33.8	0.4%
	Maladie professionnelle	78	69.2%	10 002	185.2	0.2%
	Autre maladie	0		0		0.0%
	Total	1 688	64.4%	51 127	47.0	4.7%
Communauté urbaine, district	Accident de service	250	76.8%	5 237	27.3	8.5%
	Accident de trajet	16	50.0%	377	47.1	0.5%
	Maladie professionnelle	11	81.8%	1 219	135.4	0.4%
	Autre maladie	1	100.0%	120		0.0%
	Total	278	75.5%	6 953	33.1	9.4%
Métropole	Accident de service	938	71.5%	29 910	44.6	5.7%
	Accident de trajet	129	69.0%	3 842	43.2	0.8%
	Maladie professionnelle	69	55.1%	5 948	156.5	0.4%
	Autre maladie	3	0.0%	0		0.0%
	Total	1 139	70.1%	39 700	49.7	7.0%
OPH	Accident de service	1 480	66.5%	50 322	51.1	6.7%
	Accident de trajet	151	69.5%	3 456	32.9	0.7%
	Maladie professionnelle	96	58.3%	8 617	153.9	0.4%
	Autre maladie	0		0		0.0%
	Total	1 727	66.3%	62 395	54.5	7.8%
Syndicat	Accident de service	378	64.6%	12 557	51.5	5.2%
	Accident de trajet	55	63.6%	2 358	67.4	0.8%
	Maladie professionnelle	16	81.3%	2 869	220.7	0.2%
	Autre maladie	0		0		0.0%
	Total	449	65.0%	17 784	60.9	6.1%
TOTAL GENERAL		47 565	65.3%	1 585 393	51.0	7.1%

Les régions ont les taux de sinistralité les plus faibles avec 4,2%

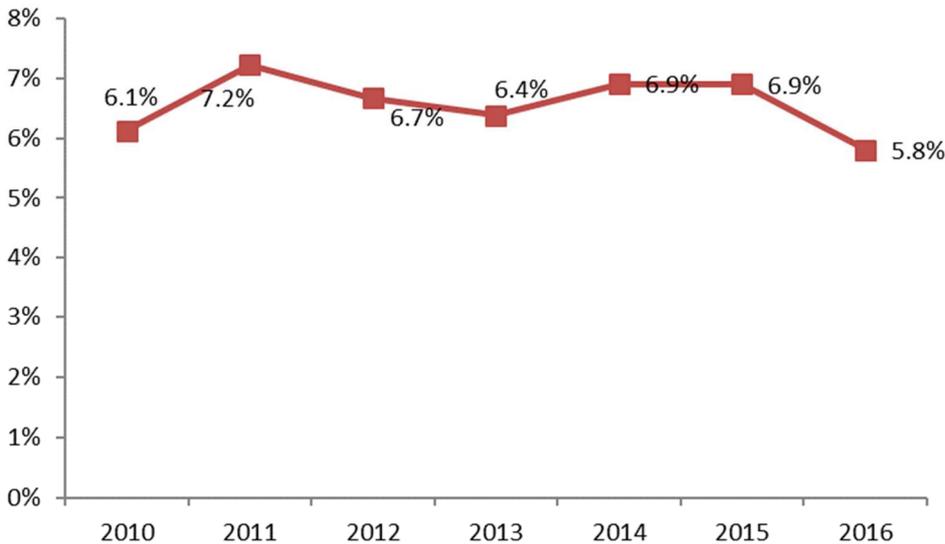
3 LES ACCIDENTS DE SERVICE DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE EN 2016

3.1 Quelques chiffres sur les accidents de service

Nombre d'agents	670 243	Périmètre couvert BND	46.0%
Nombre d'événements	38 898	Taux de sinistralité	5.8%
<i>Part avec arrêt</i>	<i>65.1%</i>	Indice de fréquence	37.8
Nombre de jours d'arrêt	1 095 274	Taux de fréquence	23.5
Moyenne de jours d'arrêt	43.2	Taux de gravité	1.0

Le taux de gravité d'un accident de service avec arrêt correspond au nombre de journées perdues (arrêts de travail) pour 1 000 heures travaillées. Les heures travaillées sont déterminées à partir notamment de la durée hebdomadaire du travail et du nombre d'agents (référence 1 607 h).

3.2 Evolution du taux de sinistralité des accidents de service



Après une baisse régulière depuis 2011, le taux de sinistralité des accidents de service a augmenté de 0,5 point en 2014, est stable en 2015, et baisse de 1,1 point en 2016.

3.3 Répartition par sexe

	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	<i>part avec arrêt</i>	jours	<i>Moyenne</i>
Homme	21 265	68.3%	609 211	41.9
Femme	17 633	61.3%	486 063	45.0
Total	38 898	65.1%	1 095 274	43.2

54,7 % des accidents de service concernent les hommes. En revanche les femmes ont une moyenne de jours d'arrêt plus élevée.

3.4 Répartition par tranche d'âge au moment de l'accident

Tranche d'âge	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
moins de 30 ans	2 591	65.7%	47 860	28.1
30-34 ans	3 143	65.1%	70 798	34.6
35-39 ans	3 989	64.5%	101 294	39.4
40-44 ans	5 747	64.8%	156 206	41.9
45-49 ans	7 086	65.1%	200 001	43.3
50-54 ans	7 576	65.5%	231 610	46.7
55-59 ans	6 356	65.3%	200 119	48.2
plus de 60 ans	1 742	62.6%	58 149	53.3
Non précisé	668	70.7%	29 237	61.9
Total	38 898	65.1%	1 095 274	43.2

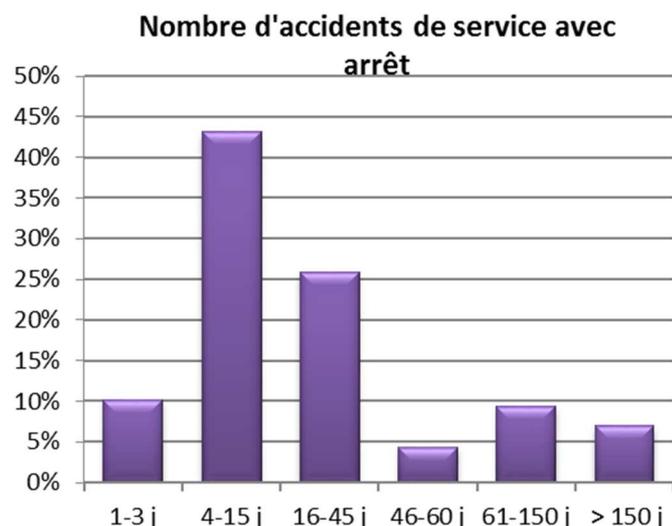
La tranche d'âge la plus touchée par les accidents de service est celle des 50-54 ans

3.5 Répartition par tranche durée d'arrêt

Accident de service	1-3 j	4 - 15 j	16 - 45 j	46 - 90 j	91 - 150 j	> 150 j	Total général
Nombre d'événements	2 588	10 926	6 556	1 108	2 384	1 774	25 336
Jours d'arrêt associés	5 421	95 260	173 128	58 030	224 293	539 142	1 095 274
Moy. Jours d'arrêt	2.1	8.7	26.4	52.4	94.1	303.9	43.2
Coût moyen en € par tranche d'arrêt*	242	415	1 326	3 639	6 659	24 871	

* Coût moyen à titre indicatif. Source : <http://www.ameli.fr>

La tranche de 4 -15 jours d'arrêt comptabilise 43,1 % des accidents de service avec arrêt. La moyenne des jours d'arrêt de cette classe est de 8,7 jours.



3.6 Répartition par filière

Filière	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
NON PRECISE	23 840	63.7%	712 105	46.9
FILIERE TECHNIQUE	10 281	70.7%	275 021	37.8
FILIERE SOCIALE	1 271	65.1%	34 220	41.3
FILIERE ADMINISTRATIVE	1 122	51.3%	22 517	39.1
FILIERE MEDICO-SOCIALE	1 023	61.5%	22 084	35.1
FILIERE ANIMATION	502	63.1%	10 831	34.2
FILIERE POLICE MUNICIPALE	298	56.0%	5 540	33.2
FILIERE CULTURELLE	216	60.2%	4 601	35.4
FILIERE INCENDIE ET SECOURS	155	60.0%	3 331	35.8
FILIERE SPORTIVE	131	67.9%	4 022	45.2
HORS FILIERES PRECEDENTES	20	65.0%	192	14.8
AUTRES	16	68.8%	306	27.8
AUTRE PERSONNEL	12	75.0%	367	40.8
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	8	50.0%	101	25.3
FILIERE SOCIALE, MEDICO-SOCIALE	3	66.7%	36	18.0
Total	38 898	65.1%	1 095 274	43.2

La filière technique (*hors non codés*) représente 68,2%.

Les filières ne sont renseignées que dans 38,7% des cas, en progression, seulement 30% en 2015.

3.7 Répartition par tranche horaire

tranche horaire	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
0h à 2h	105	67.6%	3 254	45.8
2h à 4h	56	57.1%	1 582	49.4
4h à 6h	287	77.7%	10 628	47.7
6h à 8h	2 645	71.6%	90 811	47.9
8h à 10h	8 085	68.8%	235 164	42.3
10h à 12h	10 591	64.4%	290 520	42.6
12h à 14h	3 833	63.2%	99 515	41.1
14h à 16h	6 295	62.3%	167 987	42.8
16h à 18h	3 725	59.9%	100 630	45.1
18h à 20h	1 081	63.8%	32 649	47.3
20h à 22h	431	64.5%	13 474	48.5
22h à 0h	200	58.0%	5 941	51.2
non précisée	1 564	68.2%	43 119	40.4
Total	38 898	65.1%	1 095 274	43.2

27,2 % des accidents de service se sont produits entre 10h et 12 h du matin.

La tranche 8h-12h regroupe 48 % des accidents, suivie d'un creux entre 12h et 14h puis un second maximum entre 14h et 16h

3.8 Répartition par mois et jour

C'est au cours des mois d'août et décembre qu'il y a eu le moins de déclarations d'accident. Il s'agit d'une période de vacances et la présence dans la collectivité est moins dense.

Mois Evènement	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	<i>part avec arrêt</i>	jours	<i>Moyenne</i>
Janvier	3 439	67.1%	112 672	48.8
Février	3 459	67.4%	105 861	45.4
Mars	3 576	66.4%	108 649	45.8
Avril	3 015	65.9%	88 091	44.4
Mai	3 309	65.5%	89 747	41.4
Juin	3 955	66.0%	104 977	40.2
Juillet	2 705	63.1%	73 430	43.0
Août	2 371	63.1%	66 877	44.7
Septembre	3 874	63.6%	104 101	42.2
Octobre	3 260	64.8%	87 709	41.5
Novembre	3 409	64.7%	91 087	41.3
Décembre	2 526	62.2%	62 073	39.5
Total	38 898	65.1%	1 095 274	43.2

Le lundi est le jour le plus accidentogène et le vendredi le moins (*hormis les week-ends*). Ce constat est peut-être dû au fait que depuis la mise en place des RTT, la présence des agents est plus importante le lundi que le vendredi.

Jour Evènement	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	<i>part avec arrêt</i>	jours	<i>Moyenne</i>
Dimanche	819	67.6%	26 937	48.6
Lundi	8 637	68.2%	259 079	44.0
Mardi	8 101	65.2%	221 280	41.9
Mercredi	6 961	64.9%	189 046	41.8
Jeudi	7 416	63.4%	194 385	41.4
Vendredi	5 858	61.9%	170 528	47.0
Samedi	1 106	69.3%	34 019	44.4
Total	38 898	65.1%	1 095 274	43.2

3.9 Répartition par ancienneté¹

Ancienneté	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
moins de 5 ans	8 443	64.1%	216 845	40.1
5 à 10 ans	8 921	66.2%	246 315	41.7
10 à 15 ans	7 340	65.8%	202 227	41.9
plus de 15 ans	13 383	65.0%	407 990	46.9
non précisée	811	60.5%	21 897	44.6
Total	38 898	65.1%	1 095 274	43.2

Les agents ayant une ancienneté de plus de 15 ans ont le plus d'accidents de service.

3.10 Répartition par nature des lésions

Nature des lésions	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
CONTUSION, HEMATOME	12 124	55.7%	239 753	35.5
ATTEINTE OSTEO-ARTICULAIRE ET/OU MUSCULAIRE (ENTORSE, DOULEURS D'EFFORT, ETC.)	7 643	76.8%	269 547	45.9
PLAIE	3 832	54.5%	39 482	18.9
DOULEURS, LUMBAGO	3 274	83.1%	96 856	35.6
DECHIRURE MUSCULAIRE	3 128	77.5%	134 973	55.7
AUTRE NATURE DE LESION	2 461	70.1%	95 334	55.2
FRACTURE	1 324	84.2%	111 098	99.6
PIQURE	770	31.2%	3 394	14.1
PRESENCE DE CORPS ETRANGERS	735	29.8%	2 932	13.4
BRULURE PHYSIQUE, CHIMIQUE	608	43.6%	4 175	15.8
HERNIE	446	87.7%	28 067	71.8
CHOC TRAUMATIQUE	363	75.8%	11 639	42.3
REACTION ALLERGIQUE OU INFLAMMATOIRE CUTANEE OU MUQUEUSE	358	39.1%	2 324	16.6
COMMOTION, PERTE DE CONNAISSANCE	305	80.0%	11 374	46.6
AMPUTATION	271	69.4%	7 086	37.7
LESIONS DE NATURE MULTIPLE	246	65.9%	8 698	53.7
LESIONS INTERNES	215	64.2%	7 699	55.8
CHOC CONSECUTIFS A AGRESSION, MENACE	152	55.3%	5 608	66.8
(vide)	146	28.8%	1 821	43.4
TROUBLES VISUELS	117	38.5%	637	14.2
LUXATION	95	77.9%	4 754	64.2
INTOXICATION PAR INGESTION, PAR INHALATION, PAR VOIE PERCUTANEE	90	34.4%	960	31.0
LESIONS NERVEUSES	87	71.3%	6 379	102.9
MORSURE	55	30.9%	143	8.4
TROUBLES AUDITIFS	22	50.0%	196	17.8
ELECTRISATION, ELECTROCUTION	10	60.0%	112	18.7
LESION POTENTIELLEMENT INFECTIEUSE DUE AU PRODUIT BIOLOGIQUE	9	22.2%	179	89.5
DERMITE	7	71.4%	23	4.6
ASPHYXIE	5	40.0%	31	15.5
Total général	38 898	65.1%	1 095 274	43.2

Les lésions 'contusions, hématomes' sont les plus nombreuses (31,2 %) et ont entraîné une moyenne de jours d'arrêt de 35,5 jours soit 239 753 journées perdues.

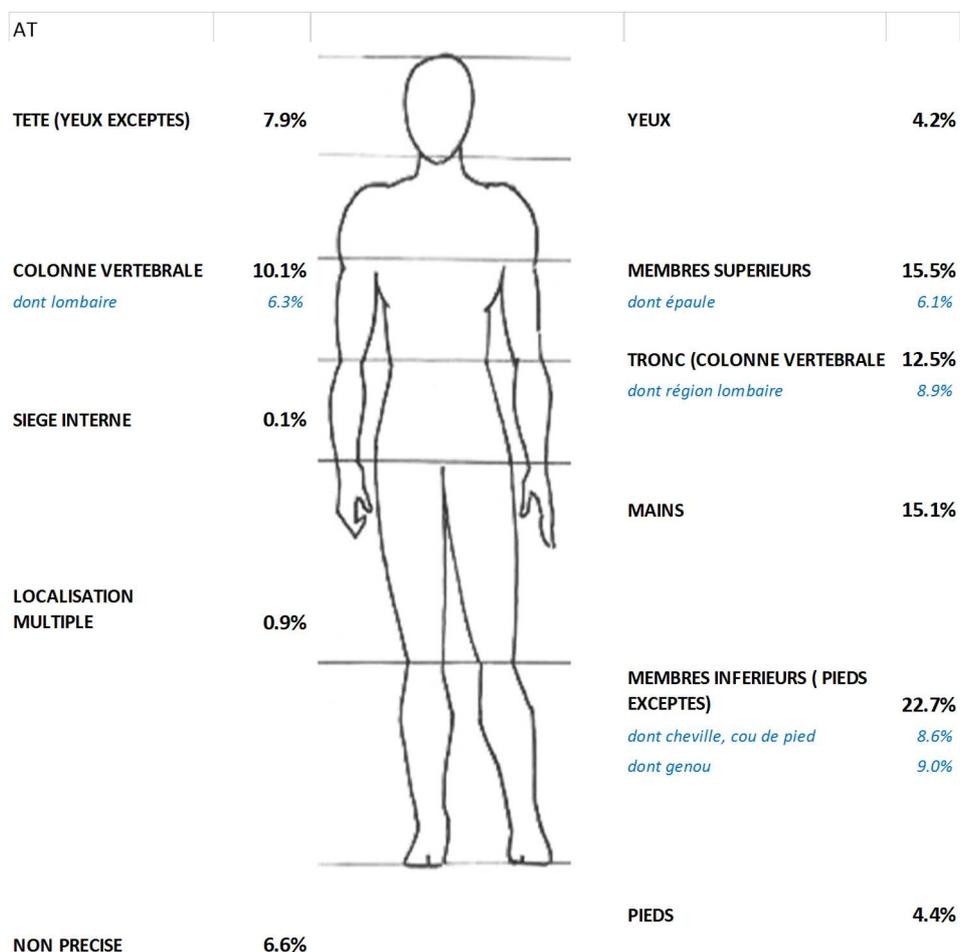
¹ La présentation des événements selon l'ancienneté des agents ne prend pas en considération la taille des strates de la population, il est donc difficile de faire des comparaisons et une analyse.

3.11 Répartition par siège des lésions et parties du corps les plus impactées

Siège des lésions	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
MEMBRES INFERIEURS (PIEDS EXCEPTES)	8 812	69.7%	279 046	45.4
MEMBRES SUPERIEURS	6 039	68.1%	269 592	65.6
MAINS	5 880	58.0%	89 895	26.3
TRONC (COLONNE VERTEBRALE EXCEPTEE)	4 858	76.2%	132 976	35.9
COLONNE VERTEBRALE	3 947	78.6%	131 184	42.3
TETE (YEUX EXCEPTES)	3 083	49.0%	72 343	47.9
NON PRECISE	2 554	56.9%	63 607	43.8
PIEDS	1 709	65.7%	40 046	35.7
YEUX	1 633	32.5%	4 792	9.0
LOCALISATION MULTIPLE	339	65.2%	10 128	45.8
SIEGE INTERNE	44	77.3%	1 665	49.0
Total	38 898	65.1%	1 095 274	43.2

Les accidents de service touchent les membres inférieurs et tout particulièrement les chevilles, cou de pied et les genoux.

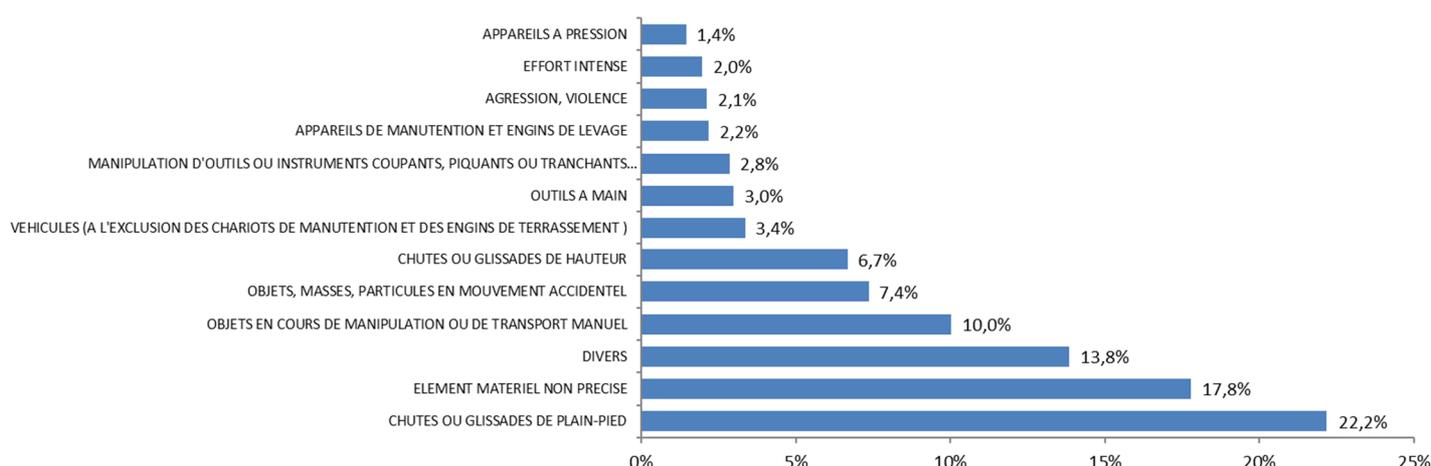
La région lombaire (tronc et colonne vertébrale) est la partie du corps la plus touchée.



3.12 Répartition par élément matériel

ELEMENT MATERIEL	EVENEMENTS			JOURS D'ARRET	
	Nombre	avec	Part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne
CHUTES OU GLISSADES DE PLAIN-PIED	8629	5732	66.4%	291660	50.9
ELEMENT MATERIEL NON PRECISE	6921	5146	74.4%	219800	42.7
DIVERS	5384	3278	60.9%	155326	47.4
OBJETS EN COURS DE MANIPULATION OU DE TRANSPORT MANUEL	3894	2745	70.5%	102600	37.4
OBJETS, MASSES, PARTICULES EN MOUVEMENT ACCIDENTEL	2860	1486	52.0%	44582	30.0
CHUTES OU GLISSADES DE HAUTEUR	2594	1836	70.8%	108324	59.0
VEHICULES (A L'EXCLUSION DES CHARIOTS DE MANUTENTION ET DES ENGIN DE TERRASSEMENT)	1306	927	71.0%	35592	38.4
OUTILS A MAIN	1160	722	62.2%	18078	25.0
MANIPULATION D'OUTILS OU INSTRUMENTS COUPANTS, PIQUANTS OU TRANCHANTS SOUILLES(SANG,URINE,PRODUIT BIOLOGIQUE,ETC)	1107	585	52.8%	13186	22.5
APPAREILS DE MANUTENTION ET ENGIN DE LEVAGE	845	510	60.4%	21244	41.7
AGRESSION, VIOLENCE	821	423	51.5%	19181	45.3
EFFORT INTENSE	767	607	79.1%	27734	45.7
APPAREILS A PRESSION	562	182	32.4%	3186	17.5
EFFORT LIE AU TRANSPORT/MANUTENTION DE PERSONNES	328	238	72.6%	9797	41.2
VAPEURS, GAZ ET POUSSIERES DELETERES	315	131	41.6%	2189	16.7
OUTILS MECANIKES TENUS OU GUIDES A LA MAIN (MUS OU ALIMENTES ELECTRIQUEMENT, PNEUMATIQUES OU A AUTRE COMMANDE MECANIQUE)	204	141	69.1%	3942	28.0
APPAREILS OU USTENSILES METTANT EN OEUVRE DES PRODUITS CHAUDS, FOURS, ETUVES, APPAREILS DE CUISSON	186	83	44.6%	1063	12.8
SPORT	167	114	68.3%	4769	41.8
DIVERS /MORSURES /PIQURES	134	53	39.6%	1038	19.6
MACHINES A COUPER ET TRANCHER (AUTRES QUE SCIES), A DEROULER ET DEFIBRER	126	83	65.9%	1514	18.2
MACHINES A BOIS	117	83	70.9%	2413	29.1
MATIERES COMBUSTIBLES EN FLAMME	61	28	45.9%	420	15.0
ELECTRICITE	58	34	58.6%	1774	52.2
MATERIEL ET ENGIN DE TERRASSEMENT ET TRAVAUX PUBLICS VOIRIE	52	42	80.8%	778	18.5
APPAREILS METTANT EN OEUVRE DES PRODUITS DANGEREUX OU PROJECTIONS LIQUIDES	51	14	27.5%	636	45.4
RAYONNEMENTS IONISANTS ET SUBSTANCES RADIOACTIVES (IRRADIATIONS BRUTALES SEULEMENT)	50	17	34.0%	1178	69.3
18 AUTRES ELEMENTS MATERIELS REGROUPES	199	96	48.2%	3270	34.1
Total général	38898	25336	65.1%	1095274	43.2

Les 11 éléments matériels les plus fréquemment impliqués dans les accidents de service



Zoom sur les chutes : tous concernés



Très fréquentes et beaucoup moins anodines qu'on ne le pense, les glissades et chutes de plain-pied ou de hauteur peuvent avoir des conséquences lourdes. Cela dépend en partie de la dangerosité de l'environnement proche du travailleur. C'est la conjonction de plusieurs facteurs de risques qui rend une situation dangereuse...

Il est donc important de savoir les identifier afin d'aménager l'environnement et l'organisation du travail et de sécuriser l'agent.

Les chutes de plain-pied ou de hauteur représentent en 2016, 11 223 accidents de service dont 67,4% à l'origine d'un arrêt de travail.

Les statistiques montrent qu'un accident consécutif à une chute de plain-pied implique en moyenne 50,9 jours d'arrêt, et pour les chutes de hauteur 59,0 jours d'arrêt.

Si l'on additionne les chutes de plain-pied ou de hauteur, on obtient une moyenne de 52,9 jours d'arrêt, et 399 984 journées perdues. Elles représentent 33,5 % des accidents de service (hors 'divers').

3.13 Répartition par tâche exercée

tâche exercée	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
ENTRETIEN, NETTOYAGE, RANGEMENT ET VIE COURANTE	7 810	67.8%	245 650	35.4
COORDINATION CONTROLE SURVEILLANCE ACCUEIL	7 113	66.9%	217 388	43.8
AUTRES TACHES	6 419	63.6%	177 441	44.4
TRAVAIL ADMINISTRATIF	3 018	54.0%	82 776	47.8
(vide)	2 873	77.2%	70 919	41.8
RESTAURATION	2 346	65.6%	58 782	38.3
COLLECTE DES ORDURES MENAGERES	2 326	64.3%	83 027	39.0
VOIRIE -CHANTIERS	1 384	75.8%	32 920	39.4
PHASE ACTION	1 127	58.2%	25 417	40.4
ESPACES VERTS	906	60.3%	15 305	32.0
SERVICES AUX PERSONNES - TRAVAIL SOCIAL	635	63.2%	16 402	37.6
TRANSPORT - PORT DE MATERIEL - DEPLACEMENT	628	63.8%	15 157	43.3
23 autres tâches exercées regroupées	2 313	61.2%	54 090	33.6
Total	38 898	65.8%	1 095 274	40.5

La tâche 'entretien, nettoyage et rangement' entraîne le plus d'accidents de service avec 21,7 % des accidents de service (*hors tâche non précisée*).

3.14 Répartition par facteur potentiel

facteur potentiel	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
DIVERS	18 767	64.2%	586 280	48.6
(vide)	9 983	63.9%	244 699	38.3
MAIN D'OEUVRE - HUMAIN	4 582	70.0%	122 012	38.0
MILIEU - ENVIRONNEMENT	2 396	65.8%	60 519	38.4
METHODE - ORGANISATION	2 286	68.8%	62 226	39.6
MACHINE - MATERIEL	766	61.9%	15 334	32.4
MATIERE	69	50.7%	982	28.1
MANAGEMENT	49	71.4%	3 222	92.1
Total	38 898	65.1%	1 095 274	43.2

Les facteurs potentiels restent encore très mal renseignés aujourd'hui, quoiqu'en progression par rapport à 2015 (73,9% contre 80 %).

4 LES ACCIDENTS DE TRAJET DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE EN 2016

4.1 Quelques chiffres sur les accidents de trajet

Nombre d'agents	670 243	Périmètre couvert BND	46.0%
Nombre d'événements	5 624	Taux de sinistralité	0.8%
<i>Part avec arrêt</i>	<i>68.8%</i>	Indice de fréquence	5.8
Nombre de jours d'arrêt	182 780	Taux de fréquence	3.6
Moyenne de jours d'arrêt	47.3	Taux de gravité	0.2

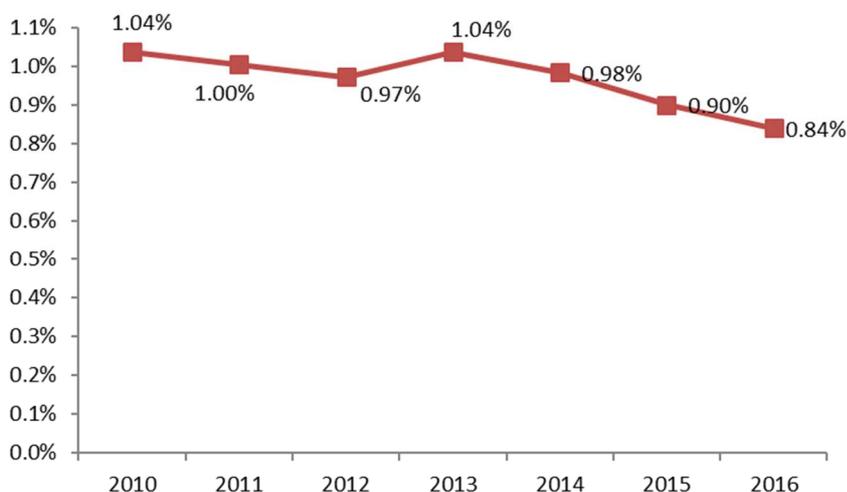
Le taux de gravité d'un accident de service avec arrêt correspond au nombre de journées perdues (arrêts de travail) pour 1 000 heures travaillées. Les heures travaillées sont déterminées à partir notamment de la durée hebdomadaire du travail et du nombre d'agents (*référence 1 607 h*).

L'indicateur n'est significatif que pour les accidents du service et non les accidents de trajet.

La référence au nombre d'heures travaillées n'est pas pertinente pour les accidents de trajet.

En effet, le risque n'est pas lié à la durée du travail, mais aux allers retours domicile/travail et éventuellement travail/lieu du repas. Le mode de transport utilisé, la distance domicile/travail, le fait de disposer d'un restaurant dans la collectivité ou non, de déjeuner sur place ou non, modifient grandement le risque encouru.

4.2 Evolution du taux de sinistralité des accidents de trajet



Depuis 2013, le taux de sinistralité des accidents de trajet est en baisse.

4.3 Répartition par sexe

	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	<i>part avec arrêt</i>	jours	<i>Moyenne</i>
Homme	1 883	74.9%	69 909	49.5
Femme	3 741	65.7%	112 871	45.9
Total	5 624	68.8%	182 780	47.3

66,5 % des accidents de trajet concernent les femmes. La moyenne de jours d'arrêt est cependant plus élevée chez les hommes que chez les femmes (+ 3,6 jours).

4.4 Répartition par tranche d'âge au moment de l'accident

Tranche d'âge	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	<i>part avec arrêt</i>	jours	<i>Moyenne</i>
moins de 30 ans	390	70.5%	7 473	27.2
30-34 ans	461	68.5%	13 180	41.7
35-39 ans	579	70.5%	17 317	42.4
40-44 ans	822	69.7%	23 720	41.4
45-49 ans	915	65.0%	26 605	44.7
50-54 ans	1 052	69.7%	41 143	56.1
55-59 ans	999	65.9%	33 589	51.0
plus de 60 ans	337	75.4%	15 450	60.8
Non précisé	69	81.2%	4 303	76.8
Total	5 624	68.8%	182 780	47.3

Les accidents de trajet sont plus fréquents chez les 50-54 ans.

4.5 Répartition par tranche durée d'arrêt

Accident de trajet	1-3 j	4 - 15 j	16 - 45 j	46 - 90 j	91 - 150 j	> 150 j	Total général
Nombre d'événements	535	1 462	944	182	420	325	3 868
Jours d'arrêt associés	1 116	12 482	25 310	9 478	40 112	94 282	182 780
<i>Moy. Jours d'arrêt</i>	2.1	8.5	26.8	52.1	95.5	290.1	47.3
<i>Coût moyen en € par tranche d'arrêt*</i>	242	415	1 326	3 639	6 659	24 871	

* Coût moyen à titre indicatif. Source : <http://www.ameli.fr>

La tranche 4-15 jours comptabilise 37,8 % des accidents de trajet avec arrêt soit une moyenne de 8,5 jours d'arrêt.

4.6 Répartition par filière

Filière	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	<i>part avec arrêt</i>	jours	<i>Moyenne</i>
NON PRECISE	3 181	69.1%	112 477	51.2
FILIERE TECHNIQUE	930	76.5%	34 381	48.4
FILIERE ADMINISTRATIVE	679	57.0%	13 634	35.2
FILIERE SOCIALE	297	67.0%	7 861	39.5
FILIERE MEDICO-SOCIALE	248	72.2%	6 675	37.3
FILIERE CULTURELLE	104	66.3%	2 825	40.9
FILIERE ANIMATION	82	69.5%	1 819	31.9
FILIERE POLICE MUNICIPALE	32	62.5%	748	37.4
FILIERE SPORTIVE	29	75.9%	935	42.5
FILIERE INCENDIE ET SECOURS	15	53.3%	432	54.0
HORS FILIERES PRECEDENTES	11	81.8%	237	26.3
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	7	42.9%	325	108.3
AUTRE PERSONNEL	4	75.0%	377	125.7
AUTRES	4	75.0%	18	6.0
FILIERE SOCIALE, MEDICO-SOCIALE	1	100.0%	36	36.0
Total	5 624	68.8%	182 780	47.3

Les filières sont encore très mal renseignées aujourd'hui (56,6% non renseignées en 2016, 63 % en 2015).

La filière technique (*hors non codés*) représente 38,1 %.

4.7 Répartition par tranche horaire

tranche horaire	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	<i>part avec arrêt</i>	jours	<i>Moyenne</i>
0h à 2h	8	75.0%	1 014	169.0
2h à 4h	2	50.0%	11	11.0
4h à 6h	172	81.4%	7 562	54.0
6h à 8h	1 120	71.2%	37 307	46.8
8h à 10h	1 441	63.3%	35 010	38.4
10h à 12h	472	72.7%	18 116	52.8
12h à 14h	758	66.6%	26 552	52.6
14h à 16h	346	75.1%	14 412	55.4
16h à 18h	709	69.1%	23 729	48.4
18h à 20h	416	68.3%	13 512	47.6
20h à 22h	59	74.6%	1 504	34.2
22h à 0h	19	63.2%	502	41.8
non précisée	102	72.5%	3 549	48.0
Total	5 624	68.8%	182 780	47.3

45,5 % des accidents de trajet se sont produits entre 6h et 10 h.

4.8 Répartition par mois et jour

Durant les mois d'août moins d'accidents de trajet se produisent. Il s'agit d'une période de vacances et la présence dans la collectivité est moins dense.

Mois Evènement	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	<i>part avec arrêt</i>	jours	<i>Moyenne</i>
Janvier	593	69.1%	20 140	49.1
Février	471	73.0%	19 184	55.8
Mars	492	70.5%	12 571	36.2
Avril	404	69.8%	16 193	57.4
Mai	475	68.8%	19 413	59.4
Juin	510	67.8%	15 021	43.4
Juillet	325	66.8%	9 527	43.9
Août	287	67.6%	7 350	37.9
Septembre	550	68.4%	16 759	44.6
Octobre	492	65.7%	15 770	48.8
Novembre	576	66.7%	17 284	45.0
Décembre	449	70.8%	13 568	42.7
Total	5 624	68.8%	182 780	47.3

Jour Evènement	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	<i>part avec arrêt</i>	jours	<i>Moyenne</i>
Dimanche	68	66.2%	2 159	48.0
Lundi	1 210	70.8%	42 731	49.9
Mardi	1 154	71.1%	37 512	45.7
Mercredi	1 003	67.8%	32 022	47.1
Jeudi	1 107	66.3%	33 469	45.6
Vendredi	934	66.7%	29 880	48.0
Samedi	148	73.6%	5 007	45.9
Total	5 624	68.8%	182 780	47.3

4.9 Répartition par ancienneté²

Ancienneté	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
moins de 5 ans	1 212	67.0%	34 420	42.4
5 à 10 ans	1 148	69.9%	37 402	46.6
10 à 15 ans	1 030	71.0%	33 312	45.6
plus de 15 ans	2 100	68.9%	73 862	51.0
non précisée	134	56.0%	3 784	50.5
Total	5 624	68.8%	182 780	47.3

La fréquence des accidents de trajet est plus élevée pour les agents ayant plus de 15 ans d'ancienneté

4.10 Répartition par nature des lésions

Nature des lésions	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
CONTUSION, HEMATOME	2 274	60.7%	48 129	34.9
ATTEINTE OSTEO-ARTICULAIRE ET/OU MUSCULAIRE (ENTORSE, DOULEURS D'EFFORT, ETC.)	1 320	76.4%	44 935	44.5
FRACTURE	389	93.3%	39 962	110.1
AUTRE NATURE DE LESION	385	64.2%	10 709	43.4
DECHIRURE MUSCULAIRE	377	70.0%	11 674	44.2
DOULEURS, LUMBAGO	225	74.2%	6 050	36.2
PLAIE	208	61.5%	3 325	26.0
LESIONS DE NATURE MULTIPLE	105	66.7%	4 775	68.2
CHOC TRAUMATIQUE	104	76.9%	2 362	29.5
HERNIE	38	86.8%	3 271	99.1
COMMOTION, PERTE DE CONNAISSANCE	29	79.3%	1 188	51.7
LUXATION	28	85.7%	1 884	78.5
LESIONS INTERNES	27	81.5%	1 594	72.5
AMPUTATION	21	76.2%	898	56.1
LESIONS NERVEUSES	16	75.0%	1 367	113.9
(vide)	15	0.0%	0	
BRULURE PHYSIQUE, CHIMIQUE	13	46.2%	215	35.8
PIQURE	13	38.5%	13	2.6
REACTION ALLERGIQUE OU INFLAMMATOIRE CUTANEE OU MUQUEUSE	12	25.0%	119	39.7
CHOC CONSECUTIFS A AGRESSION, MENACE	9	77.8%	230	32.9
PRESENCE DE CORPS ETRANGERS	7	57.1%	29	7.3
MORSURE	5	40.0%	36	18.0
TROUBLES VISUELS	3	33.3%	13	13.0
INTOXICATION PAR INGESTION, PAR INHALATION, PAR VOIE PERCUTANEE	1	100.0%	2	2.0
Total général	5 624	68.8%	182 780	47.3

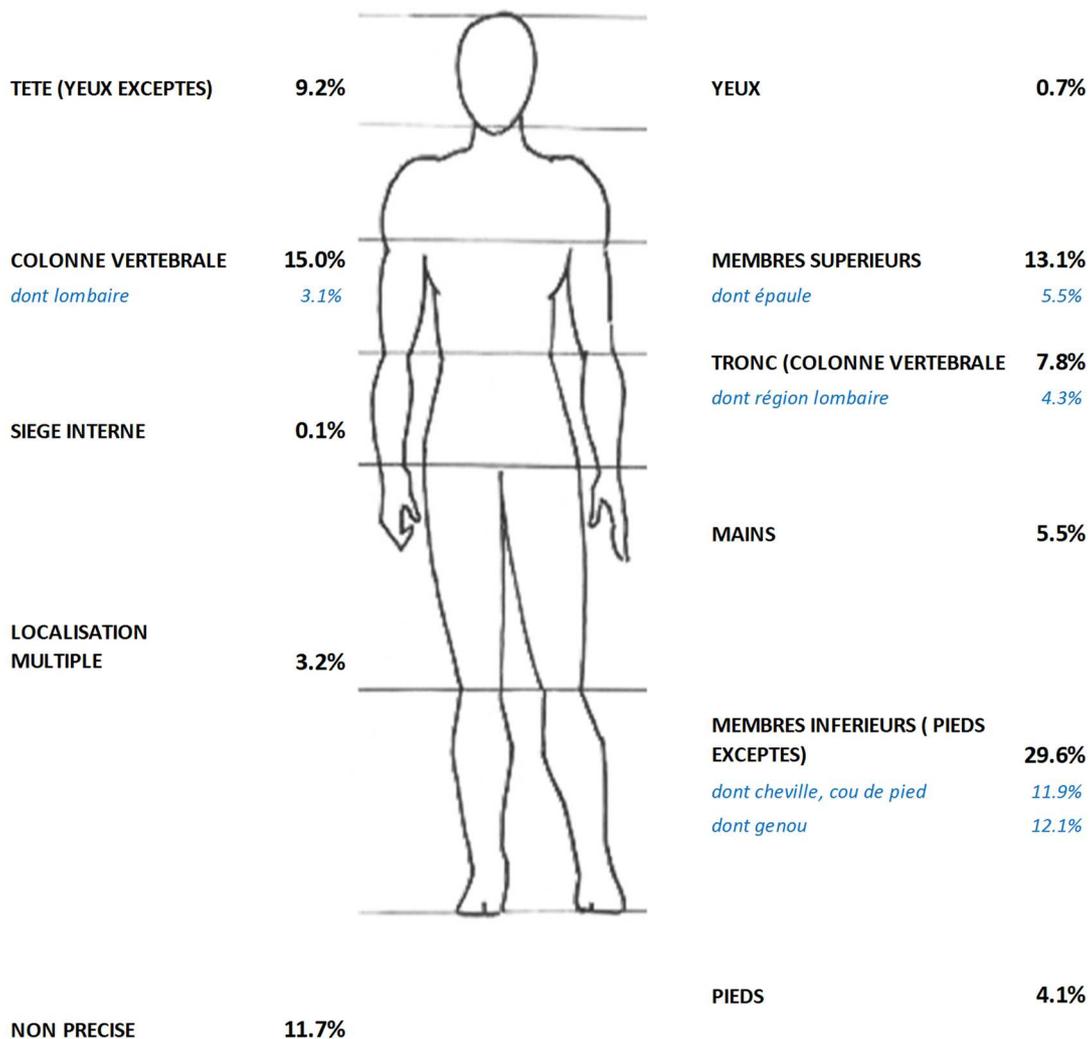
Les lésions 'contusions, hématomes' sont les plus nombreuses et ont entraîné une moyenne de jours d'arrêt de 34,9 jours. Ces lésions sont nombreuses mais moins graves que les fractures

² La présentation des événements selon l'ancienneté des agents ne prend pas en considération la taille des strates de la population, il est donc difficile de faire des comparaisons et une analyse.

4.11 Répartition par siège des lésions et parties du corps le plus impactées

Siège des lésions	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
MEMBRES INFÉRIEURS (PIEDS EXCEPTES)	1 663	72.6%	57 246	47.4
COLONNE VERTEBRALE	843	66.9%	21 666	38.4
MEMBRES SUPÉRIEURS	737	71.2%	36 610	69.7
NON PRÉCISE	656	58.2%	18 959	49.6
TÊTE (YEUX EXCEPTES)	517	63.8%	11 726	35.5
TRONC (COLONNE VERTEBRALE EXCEPTÉE)	438	75.6%	13 199	39.9
MAINS	311	66.6%	9 258	44.7
PIEDS	231	77.9%	8 859	49.2
LOCALISATION MULTIPLE	181	59.1%	5 006	46.8
YEUX	40	67.5%	187	6.9
SIÈGE INTERNE	7	100.0%	64	9.1
Total	5 624	68.8%	182 780	47.3

Les accidents de trajet touchent les membres inférieurs et tout particulièrement les chevilles, cou de pied et le genou.



4.12 Répartition par moyen de locomotion

Moyen de locomotion	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
AUTOMOBILE	20	70.0%	839	59.9
AUTRE MOYEN	3 650	68.2%	126 679	50.9
BICYCLETTE	200	63.5%	5 798	45.7
PEDESTRE	612	69.0%	18 895	44.8
TRANSPORT EN COMMUN	556	70.7%	13 157	33.5
VEHICULE AUTOMOBILE	201	71.6%	5 166	35.9
VEHICULE DE FONCTIONNEMENT	3	33.3%	8	8.0
VEHICULE DE SERVICE	13	23.1%	159	53.0
VEHICULE PERSONNEL	183	69.4%	4 024	31.7
VELOMOTEUR, MOTO	186	79.6%	8 055	54.4
Total	5 624	68.8%	182 780	47.3

31,0 % des accidents de trajet ont lieu lors de déplacements pédestres (*hors non codés*).

Cependant les moyens de locomotion sont très mal renseignés encore aujourd'hui (64,9 % en 2016 contre 68,4 % en 2015).

4.13 Répartition selon le parcours

63,8 % des accidents se déroulent sur le trajet aller (*hors non codés*).

Cependant le parcours est encore très mal renseigné

Parcours	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
AUTRE PARCOURS	3 616	68.7%	127 098	51.1
DETOURNE	86	68.6%	2 065	35.0
DU DOMICILE AU LIEU DE TRAVAIL	1 282	68.6%	32 895	37.4
DU LIEU DE TRAVAIL AU DOMICILE	633	69.4%	20 612	47.0
INTERROMPU	7	85.7%	110	18.3
Total	5 624	68.8%	182 780	47.3



L'accident de trajet doit survenir sur le trajet le plus direct en temps ou en distance entre le domicile et le lieu de travail ou inversement. Il est pris en charge à condition que le parcours n'ait pas été interrompu ou détourné pour un motif dicté par l'intérêt personnel et étranger aux nécessités essentielles de la vie courante ou indépendant du service.

4.14 Répartition selon la cause

CAUSE	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
AGRESSION	60	71.7%	1 760	40.9
AUTRE CAUSE	2 941	69.0%	102 738	50.7
CAUSE NON PRECISEE	312	67.6%	10 025	47.5
COLLISION	479	67.4%	14 196	44.0
CONDITIONS METEOROLOGIQUES	148	70.9%	3 612	34.4
ETAT DU SOL, SURFACES	370	70.3%	10 121	38.9
ETAT PHYSIQUE	55	87.3%	2 037	42.4
INCIDENT MECANIQUE	32	68.8%	551	25.0
SORTIE DE ROUTE	58	77.6%	2 283	50.7
NON PRECISE	1 169	67.0%	35 457	45.3
Total	5 624	68.8%	182 780	47.3

31,6 % des accidents sont dus à une collision (*hors non codés*).

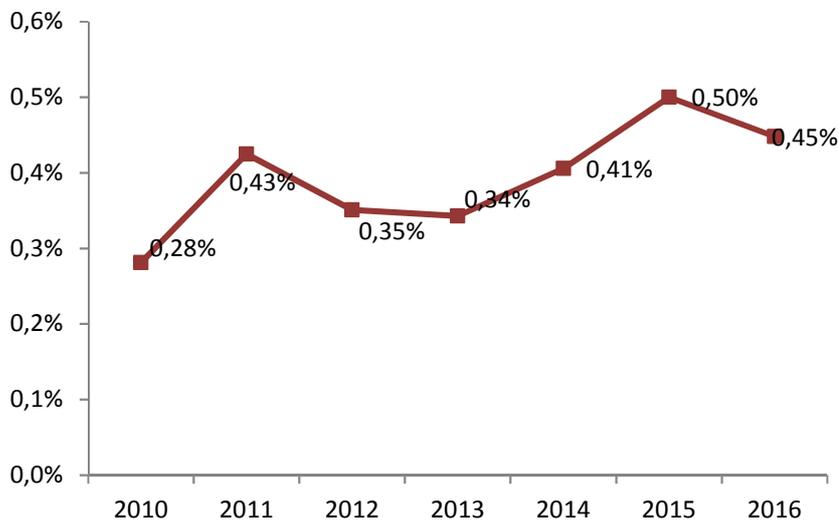
Cependant la cause est très mal renseignée encore aujourd'hui

5 LES MALADIES PROFESSIONNELLES DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE EN 2016

5.1 Quelques chiffres sur les maladies professionnelles

Nombre d'agents	670 243	Périmètre couvert BND	46.0%
Nombre d'événements	3 004	Taux de sinistralité	0.4%
<i>Part avec arrêt</i>	<i>61.9%</i>	Indice de fréquence	2.8
Nombre de jours d'arrêt	305 127	Taux de fréquence	1.7
Moyenne de jours d'arrêt	164.2	Taux de gravité	0.3

5.2 Evolution du taux de sinistralité des maladies professionnelles



Le taux de sinistralité des maladies professionnelles en progression jusqu'en 2015 se stabilise en 2016.

5.3 Répartition par tranche d'âge à la date du certificat ou du 1^{er} diagnostic de la maladie

Le nombre de maladies professionnelles est plus élevé pour les 50-54 ans et les 55-59 ans.

Tranche d'âge	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
moins de 30 ans	28	50.0%	762	54.4
30-34 ans	80	48.8%	6 207	159.2
35-39 ans	171	64.3%	14 305	130.0
40-44 ans	317	60.9%	30 596	158.5
45-49 ans	616	64.0%	63 600	161.4
50-54 ans	839	62.6%	82 837	157.8
55-59 ans	675	59.7%	72 380	179.6
plus de 60 ans	170	59.4%	19 235	190.4
Non précisé	108	73.1%	15 205	192.5
Total	3 004	61.9%	305 127	164.2

5.4 Répartition par tranche durée d'arrêt

	Nombre de MP	Jours d'arrêt	
		jours	Moyenne
sans arrêt	1 146		
1-3 j	14	29	2.1
4-15 j	149	1 541	10.3
16-45 j	372	11 499	30.9
46-60 j	132	6 991	53.0
61-150 j	470	45 110	96.0
> 150 j	721	239 957	332.8
Total	3 004	305 127	164.2

Les maladies professionnelles résultent à la fois d'une exposition au risque mais aussi d'une durée d'exposition professionnelle qui peuvent dépasser une année.

La tranche supérieure à 150 jours concerne 38 % des maladies professionnelles avec arrêt soit une moyenne de 332,8 jours d'arrêt.

5.5 Répartition par n° de tableau des maladies professionnelles

n° tableau		Evènements		Jours d'arrêt	
		Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
57	Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail	2014	64.6%	226282	173.9
98	Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes	158	60.8%	20346	211.9
76	contractées en milieu d'hospitalisation et d'hospitalisation à domicile	60	18.3%	81	7.4
1	Affections dues au plomb et à ses composés	59	69.5%	4938	120.4
42	Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels	27	0.0%	0	
97	des vibrations de basses et moyennes fréquences	26	57.7%	2197	146.5
79	Lésions chroniques du ménisque	15	66.7%	1848	184.8
66	Rhinites et asthmes professionnels	8	50.0%	710	177.5
69	par certaines machines-outils, outils et objets et par les	6	33.3%	293	146.5
30	Affections professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante	5	0.0%	0	
47	Affections professionnelles provoquées par les poussières de bois	4	75.0%	771	257.0
58	Affections professionnelles provoquées par le travail à haute température	4	50.0%	616	308.0
65	Lésions eczématiformes de mécanisme allergique	3	100.0%	380	126.7
19	Spirochètoses (à l'exception des tréponématoses)	2	0.0%	0	
92	Infections professionnelles à Streptococcus suis	2	50.0%	16	16.0
95	provoquées par les protéines du latex (ou caoutchouc	2	100.0%	187	93.5
2	Maladies professionnelles causées par le mercure et ses composés	1	0.0%	0	
3	Intoxication professionnelle par le tétrachloréthane	1	100.0%	369	369.0
Autre	autres renseignés et regroupés	13	46.2%	1610	268.3
NON Précisé		594	60.6%	44483	123.6
Total général		3004	61.9%	305127	164.2

Comme chaque année, le tableau n°57 'affections péri articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail' est prédominant dans 83,6 % des cas (*hors non renseigné*) avec 226 282 journées perdues.



Conformément à la loi du 25 octobre 1919, une maladie peut être reconnue professionnelle si elle figure sur l'un des tableaux annexés au Code de la Sécurité sociale ou au Code rural. Ces tableaux sont créés et modifiés par décret au fur et à mesure de l'évolution des techniques et des progrès des connaissances médicales. Il existe actuellement 114 tableaux au régime général et 57 au régime agricole.

Les troubles musculo squelettiques (TMS) représentent 91 % des Maladies professionnelles en 2016 (hors non renseigné)

Les TMS sont reconnus au titre des tableaux 57, 69, 97 et 98 des maladies professionnelles du régime général et au titre du tableau 39 du régime agricole.

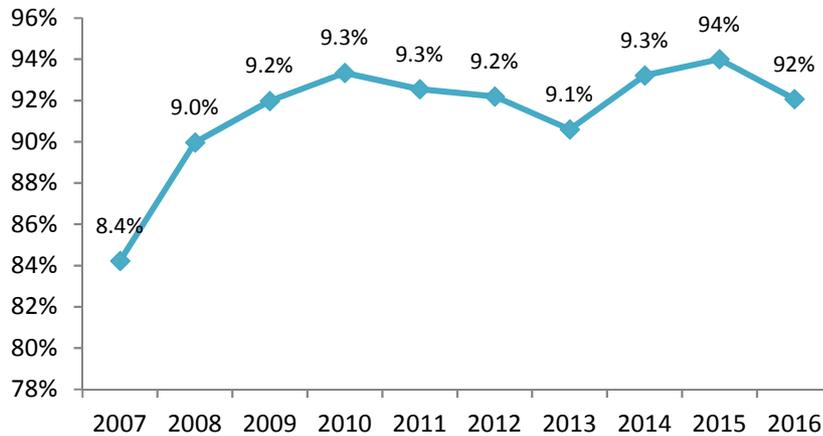
Les régions corporelles concernées par les TMS sont principalement les épaules (exemple : tendinopathie de la coiffe des rotateurs), le coude (exemple : épicondylite), les extrémités des membres supérieurs (exemple : syndrome du canal carpien pour le poignet), le cou, et le dos.

Tous les secteurs d'activité sont touchés.

Ce risque n'est pas vraiment nouveau puisqu'il était déjà présent au 19ème siècle. Son émergence actuelle s'explique notamment par des changements dans l'organisation du travail.

Le juste à temps, le flux tendu imposent un niveau de charge de travail relativement constant. Beaucoup de tâches imposent également des gestes fins, précis et répétés.

Evolution des troubles musculo squelettiques (TMS)



Les TMS dans la BND regroupent 92 % des maladies professionnelles (hors non renseigné)

Les TMS constituent un enjeu important de santé au travail. Ils représentent la première cause de maladie professionnelle reconnue (3/4) en France.

6 ZOOM

6.1 Les accidents routiers



Le risque routier encouru par les agents fait partie intégrante des risques professionnels.

L'analyse des éléments matériels permet de dégager un certain nombre d'accidents de service liés aux risques routiers.

Accidents routiers	Nombre d'évènements	part avec arrêt	Jours d'arrêt	moyenne jours d'arrêt
Accident de service	1 306	71.0%	35 592	38.4
Accident de trajet	5 624	68.8%	182 780	47.3
TOTAL	6 930	69.2%	218 372	45.5

Les accidents routiers représentent 15,6 % de l'ensemble des accidents (service et trajet).

Evolution des indicateurs des accidents routiers

Les indicateurs sont en baisse entre 2014 et 2016.

Année	Taux de sinistralité	Taux de fréquence	Indice de fréquence	Taux de gravité
2007	0.8%	2.5	4.0	0.1
2008	1.0%	3.9	6.3	0.2
2009	1.1%	4.5	7.2	0.2
2010	1.2%	5.0	8.1	0.2
2011	1.2%	5.0	8.1	0.2
2012	1.2%	5.2	8.4	0.2
2013	1.2%	5.3	8.5	0.2
2014	1.2%	5.2	8.4	0.2
2015	1.1%	4.9	7.9	0.2
2016	1.0%	4.5	7.2	0.2

6.2 Les risques psychosociaux (RPS)

Année	Total Accidents de service (hors non renseigné)	Nombre d'événements (RPS)	avec arrêt	part avec arrêt	Part des RPS/accidents de service	Jours d'arrêt (RPS)	Moyenne Jours d'arrêt
2009	23 564	145	84	57.9%	0.6%	3 598	42.8
2010	24 213	228	125	54.8%	0.9%	6 235	49.9
2011	25 097	234	140	59.8%	0.9%	4 669	33.4
2012	18 718	538	334	62.1%	2.9%	18 718	56.0
2013	29 533	1 398	760	54.4%	4.7%	31 963	42.1
2014	28 636	1 525	812	53.2%	5.3%	39 327	48.4
2015	32 648	792	340	42.9%	2.4%	13 656	40.2
2016	38 853	821	423	51.5%	2.1%	19 181	45.3

2,1 % des accidents de service (hors non renseigné) sont liés à des risques psychosociaux avec 19 181 journées perdues.



Les risques psychosociaux tels que définis au niveau européen incluent le stress, les violences internes dont le harcèlement moral et sexuel, les violences externes et la souffrance ou le mal-être au travail.

L'origine des risques psychosociaux est multifactorielle : contenu du travail à effectuer, organisation et relations de travail, environnement physique et socio-économique...

Il est donc difficile de les évaluer de manière chiffrée. En effet le phénomène des RPS est complexe et encore mal défini.

Cependant au travers des accidents de service et de quelques items des éléments matériels (violence, agression), une estimation est possible. Elle sera à étudier sur les années à venir.

GLOSSAIRE

A

Actifs

Deux populations sont assujetties au régime, en raison de leurs statuts et des conditions générales définies par l'article 2 du décret n° 2007-173 du 7 février 2007 :

- Les agents hospitaliers, qui relèvent du statut de la fonction publique hospitalière, défini par la loi n° 86.33 du 9 janvier 1986, lequel constitue le titre IV du statut général des fonctionnaires.
- Les agents territoriaux, qui relèvent du statut de la fonction publique territoriale, défini par la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984, lequel constitue le titre III du statut général des fonctionnaires.

B

BND

Banque nationale de données.

Il s'agit d'un entrepôt de données qui recueille les accidents ou les maladies professionnelles de la fonction publique hospitalière et territoriale issus de l'outil PRORISQ.

C

CNRACL

Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales.

La CNRACL est un régime spécial de sécurité sociale au sens de l'article L711-1 du code de la sécurité sociale.

Créée par l'ordonnance n°45.993 du 17 mai 1945, elle s'est substituée aux divers régimes de retraite propres à certaines collectivités. La CNRACL assure, selon le principe de la répartition, la couverture des risques vieillesse et invalidité permanente.

Les agents titulaires et stagiaires des collectivités locales et leurs établissements publics nommés dans un emploi permanent à raison de 28 heures hebdomadaires, sont obligatoirement affiliés à la CNRACL.

I

Indice de fréquence

L'indice de fréquence des accidents avec arrêt représente le nombre d'accidents avec arrêt rapporté à 1 000 salariés.

$$\frac{\text{Nombre d'événements avec arrêt} \times 1\,000}{\text{Effectif Temps Plein}}$$

J

Jours d'arrêt

Les jours d'arrêt arrêtés au 30/11/2016 correspondent au nombre de jours d'arrêt des événements de l'année 2015 uniquement.

P

Population couverte par la BND

La population couverte de la BND étant différente chaque année, les évolutions sont calculées sur une population ramenée à 100.

Le service statistique de la BND utilise le système informatique d'affiliation des agents, qui permet de connaître le nombre d'actifs, à partir de la saisie de la déclaration individuelle d'affiliation.

PRORISQ

PRORISQ est un outil gratuit mis à la disposition des collectivités hospitalières et territoriales pour la gestion du risque professionnel.

T

Taux de fréquence

$$\frac{\text{Nombre d'événements avec arrêt x 1 000 000}}{\text{Nombre d'heures travaillées du régime concerné}}$$

Taux de gravité

Il permet de suivre la gravité des accidents au travers de la durée moyenne des arrêts de travail consécutifs. C'est le rapport entre le nombre total de journées calendaires réellement perdues pour incapacité temporaire consécutive à un accident de travail et le nombre d'heures travaillées pour mille heures d'exposition.

$$\frac{\text{Nombre de jours arrêt x 1 000}}{\text{Heures travaillées}}$$

Taux de sinistralité

Le taux de sinistralité est calculé en rapportant le nombre d'événements d'une année au nombre des effectifs couverts par la BND (Banque Nationale de Données).

